M………………………….. le 31 mai 2018

Professeur des écoles Ecole/………………………. Ville

Madame ou Monsieur l’Inspectrice/teur de l’Education nationale

Le décret PPCR prévoit que tous les professeurs des écoles ont vocation à dérouler leur carrière sur au moins deux grades pour une carrière complète.

Recruté-e en … avec une carrière de …. années d’expérience professionnelle, je suis éligible à la hors classe.

C’est pourquoi, je demande que la reconnaissance de mon engagement professionnel au service de la réussite des élèves se traduise aujourd’hui par un avancement à la hors classe comme le ministère s’y est engagé et que l’avis « satisfaisant »ou « à consolider » que vous avez initialement proposé soit réévalué au regard des éléments ci-dessous, avant la CAPD qui se tiendra le mardi 5 juin 2018.

SIGNATURE